



Association facultaire étudiante des arts (AFÉA)

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Pavillon Judith-Jasmin

405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

Montréal, Québec

Local J-M880

Téléphone: 514.987.3000 #2630

afea@uqam.ca

www.afea.uqam.ca/

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AFÉA
7 novembre 2011, salle Marie-Gérin-Lajoie**

Ordre du jour, tel qu'annoncé dans l'avis de convocation

- 0.0 Ouverture de l'assemblée
 - 0.1 Animation et secrétariat
 - 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.0 Levée des cours
- 2.0 Grève
 - 2.1 Grève pour la manifestation du 10 novembre
 - 2.2 Grève générale illimitée
- 3.0 Hausse de la cotisation de l'AFÉA
- 4.0 Statuts et règlements pour la revue Artichaut
- 5.0 Prévisions budgétaires de l'AFÉA 2011-2012
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée de l'assemblée

0.0 Ouverture

Keena Grégoire *propose* l'ouverture de l'assemblée. (13h21).

Appuyé de Marie-Ève Tremblay-Cléroux.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

0.1 Animation et secrétariat

Keena Grégoire *propose* Patrick Véronneau à l'animation de l'assemblée et Jean-Christophe Gascon au secrétariat.
Appuyé de Mathilde Létourneau.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

0.2 Adoption de l'ordre du jour

Mathilde Létourneau *propose* l'ordre du jour de l'Assemblée générale (ci-dessus).
Appuyée de Joëlle Comte.

Proposition privilégiée :

Mélissa Arbour *propose* que le point 4 de l'ordre du jour soit mis en dépôt.
Appuyée de Valérie Andraos.

La proposition privilégiée (mise en dépôt) est **adoptée à la majorité**.

La proposition (ordre du jour) est **adoptée à l'unanimité**.

1.0 Levée des cours

Coralie Jean *propose* :

CONSIDÉRANT les questions soulevées par deux des points à l'ordre du jour de la présente assemblée ;

CONSIDÉRANT la nécessité et l'urgence d'informer les membres de l'AFEA-UQAM sur l'augmentation des frais de scolarité dès la session d'automne prochain ;

CONSIDÉRANT la nécessité de tenir une séance d'information ainsi qu'un débat d'idée riche et complet en ce qui a trait à la question du recours de la grève comme moyen de pression ;

CONSIDÉRANT le fait que la présente assemblée a le quorum nécessaire pour se positionner sur la question de la dite grève ;

CONSIDÉRANT le fait que l'absence à un cours pourrait entraîner des pénalités pour les membres présents-es à l'assemblée ;

Que les cours dispensés cet après-midi par la Faculté des arts soient levés afin de favoriser la diffusion d'une information complète aux membres ainsi que leur participation pleine et entière aux débats.

Appuyée de Sarah Piché-Senéal.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (13h40).

2.1 Grève pour la manifestation du 10 novembre

Coralie Jean *propose* que Keena Grégoire effectue une présentation de 10 minutes sur l'état de la situation et que cette présentation soit suivie d'une plénière de 30 minutes.

Appuyée de Mathilde Létourneau.

La proposition est **adoptée à la majorité**. (13h45).

Début de la plénière à 13h53.

Marie-Ève Tremblay-Cléroux *propose* :

CONSIDÉRANT que l'AFÉA a renouvelé sa position pour une réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en pratique la défense de cette position politique ;

CONSIDÉRANT la présente attaque contre l'accessibilité au système d'éducation universitaire québécois qu'est la hausse des frais de scolarité de 1625 \$ sur 5 ans ;

CONSIDÉRANT que 140 000 étudiants-es sont déjà en grève ou en levée de cours pour cette journée ;

Que l'AFÉA-UQAM soit en grève le 10 novembre pour participer à la manifestation nationale contre la hausse des frais de scolarité ;

Que cette manifestation soit un ultimatum lancé au gouvernement ;

Que les stages et les cours préparatoires à des stages soient maintenus ;

Que les cours de production menant à une représentation nécessitant des ressources extérieures à l'UQAM soient maintenus ;

Que l'AFÉA invite ses membres à participer aux lignes de piquetage du matin et de l'après-midi.

Appuyée de Caroline Monast.

Proposition d'**amendement** :

Mathieu Laliberté **propose** une levée de cours de 14h00 à 17h00 plutôt qu'une grève d'une journée.
Appuyée de Alenka Leclair.

Sarah Piché-Sénécal **en appelle de la décision de l'animation** au sujet de la recevabilité de l'amendement.

Sur décision de l'Assemblée générale, l'**amendement est jugé irrecevable**.

Proposition d'**amendement** :

Coralie Jean **propose** :

De retirer de la proposition

« Que les stages et les cours préparatoires à des stages soient maintenus ;

Que les cours de production menant à une représentation nécessitant des ressources extérieures à l'UQAM soient maintenus »

Puis d'ajouter :

« Que l'on appuie et encourage les étudiants et les étudiantes en stage, en cours préparatoires et à des productions à ne pas s'y présenter pour aller à la manifestation et que l'on s'engage à les défendre en cas de représailles à ne pas s'y présenter ».

Appuyée de Vincent Filion.

Proposition de **sous-amendement** :

Janie Pomerleau **propose** :

Que les passages suivants soient plutôt conservés :

« Que les stages et les cours préparatoires à des stages soient maintenus ;

Que les cours de production menant à une représentation nécessitant des ressources extérieures à l'UQAM soient maintenus »

Puis d'ajouter un « mais » au tout début du deuxième passage :

« mais que l'on appuie et encourage les étudiants et les étudiantes en stage, en cours préparatoires et à des productions à ne pas s'y présenter pour aller à la manifestation et que l'on s'engage à les défendre en cas de représailles à ne pas s'y présenter ».

Appuyée de Charlie Pomerleau.

Proposition privilégiée :

Guilhem Molinier *demande la question préalable*
Appuyé de Sara Sabourin.

La proposition privilégiée (question préalable) est **adoptée à la majorité des 2/3**.

Le sous-amendement est **adopté à la majorité**.

Proposition privilégiée :

Jonathan Chevrier *demande la question préalable sur l'amendement ainsi que sur la proposition principale*
Appuyé de Corinne Arseneault.

La proposition privilégiée (question préalable) est **adoptée à la majorité des 2/3**.

L'amendement est **adopté à la majorité**.

La proposition principale (journée de grève pour le 10 novembre) est **adoptée à l'unanimité**. (15h05).

La résolution est donc la suivante :

CONSIDÉRANT que l'AFÉA a renouvelé sa position pour une réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire ; [Assemblée générale du 22 septembre 2011]

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en pratique la défense de cette position politique ;

CONSIDÉRANT la présente attaque contre l'accessibilité au système d'éducation universitaire québécois qu'est la hausse des frais de scolarité de 1625 \$ sur 5 ans ;

CONSIDÉRANT que 140 000 étudiants-es sont déjà en grève ou en levée de cours pour cette journée ;

Que l'AFEU-UQAM soit en grève le 10 novembre pour participer à la manifestation nationale contre la hausse des frais de scolarité ;

Que cette manifestation soit un ultimatum lancé au gouvernement ;

Que les stages et les cours préparatoires à des stages soient maintenus ;

Que les cours de production menant à une représentation nécessitant des ressources extérieures à l'UQAM soient maintenus ;

Mais,

Que l'on appuie et encourage les étudiants-es en stage, en cours préparatoires à des stages et à des cours de production à ne pas s'y présenter pour ainsi participer à la manifestation et que l'on s'engage à les défendre en cas de représailles ;

Que l'AFÉA invite ses membres à participer aux lignes de piquetage du matin et de l'après-midi.

Proposition privilégiée :

Shawna Pagé **propose** un ajournement de 20 minutes.

Appuyée de Valérie Lévesque.

Proposition d'amendement :

Charlie Pomerleau **propose** que la pause est plutôt lieu à la fin du point 2.2 de l'ordre du jour.

Appuyée de Roderic Archambault.

L'amendement est **adopté à la majorité**.

La proposition privilégiée (ajournement) est **adoptée à la majorité**.

2.2 Grève générale illimitée

Proposition privilégiée :

Keena Grégoire **propose** une plénière de 30 minutes sur le sujet de la grève générale illimitée.
Appuyé de Mathilde Létourneau.

La proposition privilégiée (plénière) est **adoptée à l'unanimité**.

Début de la plénière à 15h13.

Proposition privilégiée :

Joëlle Comte **propose** de prolonger la plénière pour 7 tours de parole supplémentaires.
Appuyée de Vincent Filion.

La proposition privilégiée (prolongation de la plénière) est **adoptée à la majorité**.

Keena Grégoire **propose** : (15h55)

CONSIDÉRANT que l'AFÉA a renouvelé sa position pour une réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en pratique la défense de cette position politique;

CONSIDÉRANT la présente attaque contre l'accessibilité au système d'éducation universitaire québécois qu'est la hausse des frais de scolarité de 1625 \$ sur 5 ans ;

CONSIDÉRANT l'escalade des moyens de pressions réalisée depuis le 17 mars dernier, date à laquelle la hausse des frais de scolarité a été annoncée dans le budget provincial;

CONSIDÉRANT que la manifestation du 10 novembre est un ultimatum lancé au gouvernement;

Que l'AFÉA-UQAM déclenche une grève générale illimitée à la session d'hiver 2012 si les conditions suivantes sont réunies :

- 1) Que le gouvernement du Québec n'ait toujours pas reculé quant à son projet de hausser les frais de scolarité
- 2) Qu'un total de 7 associations étudiantes, dont l'AFÉA, réparties sur 3 campus différents et cumulant au minimum 20 000 membres ait adopté un mandat similaire au nôtre.

Que l'atteinte de ces conditions soit constatée lors d'une assemblée de déclenchement. Que cette assemblée générale se tienne dans les trois jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher et qu'elle traite des différentes modalités de la grève (stages, cours de production, modalités de reconduction, etc.)

Appuyé de Joëlle Comte.

Proposition d'**amendement** :

Keven Juneau **propose** de remplacer « 20 000 membres » par « 75 000 membres ».
Appuyé de Camila Forteza.

Proposition privilégiée :

Guilhem Molinier **demande la question préalable**
Appuyé de Roderic Archambault.

La proposition privilégiée (question préalable) est **adoptée à la majorité des 2/3**.

L'amendement est **rejeté à la majorité**.

Proposition d'**amendement** :

Julia Blais-Quintal **propose** que l'AFÉA s'engage à ne pas prolonger la grève au-delà d'un seuil à déterminer qui entraînerait l'annulation de la session d'hiver 2012.
Appuyée de Jonathan Chevrier.

L'animation doute de la recevabilité de cette proposition. L'animation invite l'Assemblée à trancher cette question. Pour les fins de la procédure, l'animation considère l'amendement recevable.

Keena Grégoire **en appelle de la décision de l'animation** au sujet de la recevabilité de l'amendement.
Sur décision de l'Assemblée générale, l'**amendement est jugé irrecevable**.

Proposition privilégiée :

Janie Pomerleau **demande la question préalable**
Appuyée de Dominique Leblanc.

La proposition privilégiée (question préalable) est **adoptée à la majorité des 2/3**. (16h32).

La proposition privilégiée (plénière) est **adoptée à la majorité (313 POUR, 88 CONTRE et 19 ABSTENTIONS)**.

Coralie Jean **propose** que l'on tienne prochainement une réunion large sur les stages et les cours de production lors de la grève générale Illimitée. Que cette réunion propose une hypothèse de travail lors de l'assemblée de déclenchement.

Appuyée de Véronique Lafleur.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (16h42).

Proposition privilégiée :

Mathilde Létourneau *propose* l'ajournement de l'Assemblée générale.
Appuyée de Caroline Monast.

La proposition privilégiée (ajournement) est **adoptée à l'unanimité**. (16h45).